vainqueur de Peyrouse, le lion de Valence, par un tour de tête arrière, en 4' 58" ; 4e série : Paul Pons terrasse Laurent le Beaucairois, en 7' 23" par un bras roulé à terre.

Finale définitive (poids lourds et poids légers) : 1re série : Pietro II est vaincu par Paul Pons, en 4' 8" par une ceinture de côté. 2e série : Paquit, de Lille, contre Laurent Le Beaucarois; ce dernier est déclaré vainqueur, son adversaire ne se présentant pas. 3e série : Dumont, le Havrais, a raison de Raoul, de Cahors, en 6' 25" par un surpassé de bras à terre. 4e série : Cnudde, de Lillois, est tombé par Peyrouse, le lion de Valence, par un tour de bras à terre, en 4' 13".

Le classement donne donc : Poids lourds : 1er Paul Pons avec le 1er prix dans le classement général et le titre de champion ; 2e Laurent le Beaucairois, 3e prix, Dumont le Havrais, 5e prix ; 4e Peyrouse, le lion de Valence, 7e prix. — Poids légers : 1er Pietro II, 2e prix ; 2e Paquit, de Lille, 4e prix ; 3e Raoul de Cahors, 6e prix ; 4e Cnudde, de Lille, 8e prix.

Après les diverses séances qui ont été toutes très applaudies, il a été procédé à la lecture du palmarès et à la distribution des prix. De chaudes ovations ont été faites aux vainqueurs, notamment aux deux Lillois qui se sont bien défendus contre leurs terribles adversaires.

COMMUNICATIONS

Union cycliste des Commerçants. — Les membres de l'U. C. C. sont priés de bien vouloir assister à la réunion obligatoire qui aura lieu le mercredi 13 courant, à huit heures et demie très précises. Amende aux absents.

Ordre du jour : Questions importantes; banquet de Noël.

Union Sportive Tourquennoise. — Tous les membres actifs sont priés d'assister à une réunion générale qui aura lieu ce soir, à huit heures, au Club House.

Ordre du jour : Le match du 17 décembre.

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Beaucoup d'amateurs s'étaient donné rendez-vous, lundi soir à six heures, chez M. Delbart, estaminet du Grand-Parc, rue du Vieil-Abreuvoir, pour suivre une importante partie qui était engagée contre la société de l'Enfié, de la rue de Blanchemaille, on jouait un 3 de 5 pour 100 fr., avec paires de plaisir à 10 francs. Des coqs choisis ont été mis au parc, ce qui explique l'animation qui a subsisté pendant toute la durée de ce combat, et les paris élevés qui ont été tenus de part et d'autre. En voici les résultats : Delbart a gagné les 1re et 2e paires, perdu la 3e et la 4e a été nulle. Les autres paires n'ont pas été jouées.

— Les habitués étaient excessivement nombreux, lundi soir, à six heures et demie, chez M. Dambrin, cabaretier, rue de Maubeuge, pour suivre une belle partie qui se jouait, à ce local contre M. Oscar Savary, de la rue du Tilleul. Il s'agissait d'un 2 de 3 pour 50 francs. On a mis au parc des coqs remarquables, ce qui a provoqué une animation inusitée et des paris sérieux des deux côtés. En voici les résultats. Dambrin a gagné la deuxième paire. Savary a gagné les première et troisième paires.

Beaucoup d'amateurs étaient réunis, lundi soir à six heures et demie, chez M. Florimond, cabaretier, angle des rues de Sébastopol et d'Inkermann, au Trichon, pour assister à une intéressante partie de coqs qui avait lieu à ce local contre la société de l'Enfant perdu, de la rue de l'Epeule. On jouait un 2 de 3 pour 50 francs, avec paire de plaisir à 10 francs. *Voici les résultats de cette partie qui a été très animée et au* cours de laquelle des paris importants ont été tenus de part et d'autre. La première a été nulle. L'enfant perdu a gagné la deuxième paire. Florimond gagne la troisième. En conséquence partie nulle.

— La partie de coqs qui a eu lieu dimanche soir à l'estaminet du Cuirassier, à la Marlière, avait attiré beaucoup de monde ; on jouait un 2 de 3 pour 50 francs, avec paire de plaisir à 10 fr., contre la société du Grand Parc, Roubaix; les adversaires avaient mis au pare des coqs choisis, ce qui a provoqué une grande animation et des paris élevés des deux côtés. *Le Grand Parc a gagné les première et deuxième* paires, le Cuirassier a gagné la troisième paire.

Tourcoing. — Le dimanche 17 décembre, à 5 heures précises aura lieu un grand combat de coqs chez M. L. Leclercq, *Au Beau Bouquet*, rue de Gand, 115: 3 de 5 pour 400 fr. aller et retour contre la société de l'Abondance de Roubaix. Tous coqs de 5 à 6 livres 1/2.

JEU DE PIQUET

Roubaix. — La Société de piquet « Les Sans crainte », établie chez M. Flipo, cabaretier, Grande-Rue, 77, a donné, *dimanche soir, le rendage de la partie engagée contre la so*ciété des « Intrépides », de chez M. Delys-Rasson, place de la Liberté. Cette dernière est restée vainqueur; elle a gagné 22 parties contre 20. Les « Sans crainte » s'en sont consolés en espérant une revanche prochaine, car ils veulent justifier leur titre. Disons que de chaque côté il y avait d'excellents joueurs. Comme cela se fait ordinairement, une fête intime a suivi le jeu ; on y a successivement applaudi différents interprètes, et particulièrement M. Arthur Dubus, qui a provoqué les justes acclamations de l'auditoire charmé.

CONCOURS DE LAPINS

Wattrelos. — Voici le résultat du concours de lapins qui a eu lieu le dimanche 10 décembre chez Mme Jules Ploquet, au Sapin-Vert, Wattrelos. — 1re série : Mâles : Picavet 45 l., 5 fr. ; Gomacne 14 l., 5 fr.; Loridan 42 l. 450, 3 fr. ; Callens 42 l. 400, 2 fr. — 2e série : Femelles : Christiaens 46 l. 200, 6 fr. ; Gomacne 43 l. 300, 5 fr. ; Persenne 42 l. 300, 3 fr. ; Plaisant 41 l., 2 fr. — 3e série : Au plus près de 40 livres : Senave 40 l., 3 fr.; Casteur 40 l. 050, 1 fr. ; Jouret 40 l. 060, 1 fr. — 4e série : Au plus près de 8 livres : Laignel 8 l. 400, 4 fr.; Carette 8 l. 200, 1 fr. 50; Peusman 8 l. 300, 1 fr. — Il y avait un grand nombre d'amateurs. — Environ 80 lapins étaient exposés.

L'ALMANACH HACHETTE est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*.

L'Almanach Hachette est une véritable encyclopédie populaire de plus de cinq cents pages.

En voici les grandes divisions :

L'année 1900, Agenda pour 1900, L'Univers, Histoire universelle, Géographie, Littérature, Beaux-Arts, Mariage, Foyer, Notre Argent, Sciences vulgarisées, Droit usuel, Agriculture, Jeux et Sports, Paris, La vie pratique, etc., etc.

L'Almanach Hachette est admirablement illustré. Tout acheteur de l'Almanach Hachette a droit à de **nombreuses primes** dont plusieurs absolument **gratuites.** Il peut également prendre part à d'intéressants concours.

Demander l'**Almanach Hachette** à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71 Grande-Rue.

LE THÉATRE ET LA MUSIQUE

A la Comédie Française a eu lieu lundi soir la première représentation de la *Conscience de l'Enfant*, comédie en quatre actes en prose de M. Gaston Devore.

La pièce et l'auteur ont eu l'insigne faveur d'être admis sans difficultés à la maison de Molière, faveur que n'obtiennent pas toujours aussi facilement des œuvres et des auteurs déjà consacrés par le succès, faveur d'ailleurs pleinement *justifiée par l'accueil du public.*

M. Gaston Devore est encore jeune. Il a déjà donné à l'Odéon un petit acte : *Tentation*, au Cercle funambulesque une pantomime : *Sourds-Muets*. Une comédie en trois actes *Demi-Sœurs* qui fut représentée en 1896 aux «Escholiers» avec un succès considérable, attira sur lui l'attention de M. Jules Claretie, qui lui demanda une pièce pour la Comédie Française. Ce fut également la même comédie *Demi-Sœurs* qui valut à Mlle Lara, son engagement sur la première scène française.

Le titre : *la Conscience de l'Enfant* n'est pas très exact; car il s'agit d'une jeune fille de dix-huit ans qui ne peut plus être considérée comme une enfant et dont la conscience a été formée par son grand'père, M. Cauvelin, magistrat austère, très féru de l'honneur familial. Malheureusement cet honneur se trouve battu en brèche par le gendre et la belle-fille que les mariages de sa fille et de son fils ont introduit dans sa famille. M. Cauvelin, chez qui sa petite fille Germaine a été élevée, poussant un peu loin l'application de ses principes sur l'honneur familial, fait naître dans le cœur de la jeune fille des sentiments de réprobation contre son père.

Le gendre de M. Cauvelin, M. Montret, pour assurer la paix de sa femme, indignée de sa conduite et le bonheur de sa fille, *consent à se soumettre aux injonctions* de son beau-père qui lui ordonne de s'expatrier. Mais au moment de la séparation l'amour conjugal et l'amour filial l'emportent : la femme pardonne à son mari et la fille à son père. Quant au vieux magistrat, il reste inflexible.

Telle est la donnée sommaire de cette comédie qui a obtenu un réel succès devant une magnifique salle des mieux composées.

Les critiques s'accordent à louer l'auteur d'avoir mis son sujet en action sans aucun artifice de scène et de langage et avec les seules ressources qui se dégagent des faits et dessinations.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1,25
100 cartes ivoire (gravure)	2,25
100 cartes ivoire (deuil)	2,50
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3,50
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	1,75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	2,75
Même boîte deuil, imprimées	3,50
» » » (gravure)	4,50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES
depuis 0.40 la boîte

Bien s'adresser 71, Grande-Rue, 71

NOTRE EXPANSION COLONIALE

LE DISCOURS DE M. EUG. MOTTE

(D'un correspondant particulier)

Paris, 12 décembre 1899. — La discussion du budget des colonies a pris, cette année, une ampleur inaccoutumée. Il ne faut pas trop s'en plaindre. Désormais, quoi qu'on fasse, on n'échappera pas aux douzièmes provisoires. Il n'y a donc aucune raison pour que la Chambre n'oblige pas, à l'occasion de la discussion du budget de chaque ministère, le gouvernement à faire connaître ses vues et ses intentions sur les questions spéciales qu'elle soulève. Ce faisant, d'ailleurs, elle revient à la vraie tradition parlementaire.

C'est ainsi que la question coloniale elle-même a été posée devant le Parlement, à propos du budget des colonies.

Deux thèses se sont trouvées en présence. La première a été développée par M. d'Estournelles, un diplomate de carrière qui, fidèle à ses origines, s'est déclaré partisan d'une politique restrictive. La seconde favorable à l'expansion de la France au dehors a trouvé plusieurs éloquents défenseurs parmi lesquels nous avons été heureux de rencontrer M. Motte.

Certes, les partisans les plus déterminés des conquêtes lointaines, se sont trouvés d'accord avec M. d'Estournelles pour s'émouvoir des dépenses croissantes qu'a entraînées la conquête de notre domaine d'outre-mer et, avec le député de la Sarthe, ils ont volontiers convenu que la période d'extension devait être close et la période de mise en valeur commencer. Mais pouvaient-ils admettre l'étrange théorie de M. d'Estournelles qui voudrait, sous l'empire d'on ne sait quelles craintes, que nous nous interdisions désormais de mettre la main sur les points de stratégie commerciale susceptibles d'assurer l'effort de nos affaires en pays lointain.

C'est ainsi que M. d'Estournelles nous conseille de nous abstenir de toute action en Chine, de peur que le peuple chinois, tiré de son long sommeil par notre entreprenante initiative, ne devienne pour nous un concurrent redoutable.

« Avec un pareil argument on eut arrêté Christophe Colomb » avait fort justement observé, l'autre jour, M. Denys Cochin.

A cet argument de raison déjà irréfutable, M. Motte, avec sa haute compétence, a joint, hier lundi, un faisceau d'arguments de faits décisifs.

L'expérience a prouvé que le péril jaune n'était qu'une hypothèse d'esprit timoré.

L'on avait, autrefois, en Angleterre, dénoncé le péril indien. Manchester, Huddersfield, Oiddham, Bolton, etc., devaient disparaître devant l'Inde transformée. Des filatures, des tissages furent fondés là-bas et les 55 millions de broches anglaises n'en ont pas moins continué et n'en continuent pas moins à tourner et à tourner vite.

Voilà ce que l'expérience répond aux craintes de M. d'Estournelles.

Mais, le discours très applaudi de l'éminent député de Roubaix ne contient pas seulement cette victorieuse réfutation de la théorie débilitante de l'ancien diplomate, il renferme encore un admirable exposé de ce que demande l'intérêt de notre expansion commerciale.

M. Motte a fait une distinction très neuve, mais — à mon modeste avis — très heureuse entre nos divers comptoirs commerciaux.

D'un côté il a mis nos possessions d'outre-mer; — les terres françaises; de l'autre nos établissements en pays étrangers — les terres « francisées ».

Nos colonies doivent selon lui être « complémentaires », c'est-à-dire qu'elles doivent s'attacher surtout à être productrices des matières premières qui manquent à la métropole et qu'elles échangeront contre nos produits manufacturés. Organiser au Tonkin ou ailleurs des filatures, des tissages, des hauts-fourneaux, serait un contresens. C'est vers l'industrie agricole, vers la production des matières premières que nos colonies doivent être aiguillées. C'est par là qu'elles seront vraiment utiles à la métropole qui, grâce à leur « complément » cessera d'être tributaire de la Chine, du Japon, des Indes, de l'Amérique.

Par contre, les capitaux français ne doivent pas craindre de s'expatrier. Qu'ils aillent en des pays, neufs encore, comme la Russie ou la Chine, qu'ils y créent des usines françaises; elles serviront d'exutoire à des activités qui, chez nous, demeurent sans emploi, en même temps qu'elles assureront à l'industrie française les marchés de l'avenir.

« Il nous faut, a dit M. Motte en une image hardie, « féconder les terres vierges. » Ainsi, nous deviendrons les obligataires de l'Europe et du monde au lieu d'être de misérables rentiers suspendus à la triste mamelle de la nourrice sèche par excellence... l'Etat ».

Certes, il faut se garder de tout excès. Reconnaître que notre domaine colonial est actuellement assez vaste pour suffire à nos besoins, c'est bien ; mais décréter l'arrêt de notre expansion, interdire à la France d'occuper, dût-elle s'étendre, les points de stratégie politique ou commerciale indispensables à sa grandeur, c'est nous condamner à voir nos rivaux se partager les richesses que réserve à l'ancien monde, le monde nouveau.

H. Sarrazanas.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

L'Hiver. — *La circulation des tramways.* — *Le canal gelé.* — *Le froid va-t-il durer? Les hivers célèbres.* — Sa majesté l'Hiver est apparue brusquement, cette année... Après la neige est venue la gelée avec tous ses méfaits. Depuis lundi, le thermomètre est descendu avec une vitesse inquiétante jusqu'à 5° au dessous de zéro, le jour, et 10° la nuit. *C'est dire qu'il gèle dur.*

Le service des tramways qui avait été interrompu par la neige, dans la journée de lundi, a souffert de la gelée, mardi matin. Des tuyaux de vapeur s'étant congelés, pendant la nuit, au dépôt du Laboureur, les cars électriques n'ont pu être mis en mouvement que vers neuf heures.

Les transports par eaux sont aussi interrompus. Le canal de Roubaix est recouvert d'une nappe de glace continue depuis le Grimonpont jusqu'au Sartel et les bateaux sont bloqués. Le fait ne s'était pas produit depuis plusieurs années. Cette fois, en moins de quarante huit heures, le canal a été gelé.

La visite de l'hiver durera-t-elle ou laissera-t-elle des brises plus douces adoucir ses rigueurs? Les astronomes ne disent ni oui ni non; c'est plus prudent! Une théorie de M. Renou, un météorologiste en renom, indique que les hivers rigoureux reviennent par groupes, tous les quarante-et-un ans. Une autre théorie estime que les hivers de quelque importance se répartissent par groupes qui occupent un espace de vingt à vingt-deux ans. Rien de sûr, en somme, ce qui doit nous donner confiance.

Veut-on encore quelques renseignements sur le froid? Jusqu'au 29 mars, date fixée par la moyenne des observations météorologiques, la gelée peut sévir dans notre région. On a même pu constater exceptionnellement une gelée le 12 mai.

Les plus rigoureux hivers dont on ait gardé la mémoire ont été, par ordre chronologique, celui de 1548, où il gela de la Saint-Martin au 18 février; celui de 1716, la première année de la régence de Louis d'Orléans; de 1776, deuxième année du règne de Louis XVI; 1799, l'année du 18 brumaire; 1802, naissance de Victor Hugo 1820, mort de Napoléon Ier; 1853-54, année de la guerre de Crimée; 1871, l'année tragique; 1879-80, et enfin 1891...

Espérons que 1899 ne s'ajoutera pas à cette liste des hivers célèbres, et qu'un ciel plus clément viendra, d'ici peu, nous sourire.

Les Mémoires de Bismarck. — *Conférence de M. Eug. Duthoit.* — Mardi soir, au foyer de l'Hippodrome, une assistance nombreuse et choisie était réunie pour entendre la conférence de M. Eug. Duthoit, professeur de droit constitutionnel à la Faculté catholique de droit de Lille. Le sujet traité par le sympathique et distingué conférencier était particulièrement suggestif : *Les Mémoires de Bismarck.*

Après un aperçu d'ensemble sur la nature et le caractère de ces documents qui sont comme des propos de table mais qui seront pour les historiens une source précieuse pour l'étude de l'existence si complexe et si tourmentée du chancelier de fer, M. Duthoit a divisé la vie publique de Bismarck en quatre périodes : la première, de préparation, qui comprend les années écoulées depuis son entrée au Landtag prussien en 1847 jusqu'à son avènement au ministère en 1862 ; la deuxième, la période de lutte de 1862 à 1871 ; la troisième, la période de triomphe, de 1871 à 1890 ; la quatrième, de 1890 à 1898; celle de retraite forcée, pendant laquelle le chancelier supporte mal son exil et son éloignement des affaires.

Obligé de se borner dans son exposition des événements de cette vie qui nécessiterait plusieurs conférences, l'orateur limite son étude à la deuxième période, dans laquelle il se propose de mettre en évidence trois épisodes principaux. Le premier se déroule en 1862, époque à laquelle Bismarck trace le plan qu'il a réalisé avec succès et devient le ministre indispensable dont Guillaume a tenté vainement plusieurs fois de secouer le joug.

M. Duthoit rappelle que, né le 1er avril 1815, baron par sa naissance, Bismarck, qui devait plus tard devenir comte, prince et chancelier de l'empire, fit d'abord des études de droit et obtint le grade de lieutenant de la landwer, après une période de service militaire. Rien ne faisait prévoir alors l'importante carrière de ce campagnard qui était surtout un grand chasseur. En 1847, le roi Frédéric-Guillaume IV inaugure le premier Landtag. Bismarck en fait partie; siégeant à l'extrémité de l'extrême-droite, il se fait remarquer par ses discours où s'allient une grande hardiesse de pensées et une crudité de langage qui va jusqu'à la brutalité.

Le roi de Prusse apprécie les qualités de cet homme qu'il estime devoir « réserver pour plus tard lorsque les baionnettes seront maîtresses ». En attendant, il en fait un diplomate qu'il nomme successivement à Francfort, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Paris, où il ne fait qu'un court passage.

Le 23 mai 1862, il présente ses lettres de créance à Napoléon III et quelques jours après il a avec ce dernier, à Fontainebleau, un entretien où l'empereur laisse percer ses hésitations entre une alliance avec l'Autriche qui se met entièrement à sa disposition et une alliance avec la Prusse dont il suggère l'idée à l'ambassadeur. Celui-ci se tient sur la réserve et répond évasivement. Mais, fait remarquer M. Duthoit, son plan était définitivement arrêté. Il profitera des hésitations de Napoléon III pour écraser l'une après l'autre l'Autriche et la France.

Le 20 septembre suivant, il était à Berlin, appelé par un de ses amis. Deux jours après il était reçu par le roi Guillaume qui lui annonce qu'il veut abdiquer parce qu'il ne trouve pas de ministre résolu à le soutenir dans sa lutte contre le Landtag et dans son œuvre de réorganisation militaire.

Bismarck se déclare prêt à tout affronter. Devenu ministre, il justifie la confiance du roi de Prusse au-delà même des espérances qu'il avait fait concevoir.

Le deuxième épisode exposé par M. Duthoit a sa place au lendemain de Sadowa. Le roi et son état-major veulent continuer la guerre contre l'Autriche. Mais Bismarck, *estimant que les satisfactions offertes par cette* puissance sont suffisantes pour le moment, qu'il importe de se ménager pour plus tard l'alliance des petits Etats de l'Allemagne du Sud et surtout d'éviter que Napoléon III, qui venait d'offrir sa médiation, ne prenne parti pour l'Autriche, se déclare nettement et résolument partisan de la paix.

A la suite d'un conseil tenu dans la chambre même du ministre atteint de rhumatismes et dans lequel la continuation de la guerre est décidée, Bismarck remet au roi un mémoire où il expose ses raisons en faveur de la paix et où en forme de conclusion il offre sa démission. Grâce à l'intervention du prince royal, Guillaume se résout à signer une paix qu'il qualifie de honteuse. Elle rejetait pourtant l'Autriche en dehors de l'Allemagne qui restait ainsi exposée aux visées de la Prusse.

Restait à réaliser la deuxième partie du plan de Bismarck, l'écrasement de la France qu'il avait d'abord isolée de l'Europe. Ici se place le troisième épisode développé par le conférencier. Les armées allemandes étaient prêtes ; il s'agissait de faire naître le *casus belli*, l'acte provocateur. La candidature d'un prince de Hohenzolern au trône d'Espagne en fournit l'occasion. Mais les dispositions pacifiques du roi Guillaume favorisées par la reine Augusta étaient un obstacle. Bismarck, d'accord avec ses amis de Rohn et de Moltke, tourna la difficulté en falsifiant la fameuse dépêche envoyée d'Ems par son souverain.

Les termes de la dépêche falsifiée obligèrent Napoléon III à déclarer la guerre qui fut si funeste à la suite de laquelle le roi de Prusse fut, à Versailles, proclamé empereur d'Allemagne.

Le rêve de Bismarck était accompli, conclut M. Duthoit. Mais à côté de succès, fait-il remarquer, obtenus par des moyens que réprouve la morale, il y a des côtés du plan de Bismarck qu'il n'a pu accomplir : celui qui visait l'Eglise et qui a été déjoué par un génie plus clair, plus loyal, par Léon XIII et celui qui concernait l'écrasement définitif, en 1875, de la France dont il voyait avec dépit le relèvement.

» Les destinées de l'Eglise, conclut l'éloquent conférencier, *sont assurées par les promesses de son divin* fondateur. Il semble que celles de la France participent de ce privilège.

» Aussi le jeune empereur d'Allemagne ne s'est point attaqué à l'Eglise et volontiers il mettrait sa main dans celle de la République française si l'honneur nous permettait de répondre à ses impériales avances »

Cette conférence, dans laquelle M. Duthoit a déployé la clarté d'exposition et l'élégance de langage qui le distinguent, a produit une vive satisfaction sur les auditeurs qui ont chaleureusement applaudi le conférencier.

Récompenses honorifiques. — Dans sa séance de mardi, l'Académie de médecine a décerné à notre très distingué concitoyen, M. le docteur Faidherbe, une médaille de vermeil pour son travail sur l'*Immunité vaccinale congénitale*, et une médaille de bronze pour un mémoire sur l'*Hygiène de l'enfance*.

M. le docteur Faidherbe est depuis longtemps lauréat de l'Académie de médecine. Nous le félicitons bien vivement des nouvelles récompenses qu'il vient d'obtenir.

Une réunion de la commission mixte des eaux. — Mardi après-midi, à quatre heures, a eu lieu, à la Mairie, une réunion de la commission mixte des eaux, sous la présidence de M. Henri Carrette, maire. Assistaient à la séance : MM. Gustave Dron, maire de Tourcoing; Achille Lepers, adjoint au maire de Roubaix; Masure, adjoint au maire de Tourcoing ; Muller, et Honoré Colson, conseillers municipaux de Tourcoing. La commission a examiné les affaires courantes et établi le budget de 1899. La séance a pris fin à six heures et demie.

Le mouvement de la population pendant le mois de novembre. — L'état-civil a enregistré pendant le mois de novembre, 278 naissances, 162 décès, et 8 mort-nés. Il y a eu, pendant ce mois, 117 mariages et 4 divorces.

Les naissances se décomposent en : 239 légitimes et 39 illégitime, les mort-nés en : 7 légitimes et 1 illégitimes. Les causes de décès ont été les suivantes :

Fièvre typhoïde (ou muqueuse), 3 ; rougeole, 10 ; scarlatine, 0; coqueluche, 1 ; diphtérie croup, angine couenneuse) 1; phtisie pulmonaire, 16 ; méningite tuberculeuse, 3; autres tuberculoses, 1 ; cancers et autres tumeurs, 4 ; méningite simple, 2 ; congestion et hémorragies cérébrales, 8 ; paralysie sans cause indiquée, 1 ; ramollissement cérébral, 1 ; maladies organiques du cœur, 5 ; bronchite aiguë, 6 ; bronchite chronique, 8 ; pneumonie, broncho-pneumonie, 18 ; diarrhée, gastro-entérite, dysentérie, 22; maladies cholériformes, 3 ; fièvre et péritonite puerpérales, 1 ; débilité congénitale, vice de conformation, 5 ; sénilité 8 ; suicides, 2 ; autres morts violentes, 2 ; autres causes de mort, 34 ; cause restée inconnue, 1.

Un écho du Congrès socialiste de Paris. — Les délégués roubaisiens du parti socialiste au Congrès socialiste de Paris ont adressé la dépêche suivante à la *Petite République* :

« Prière insérer. Délégués section roubaisienne du Parti Ouvrier s'associent à Guesde, Sembat et autres dans leur protestation, à propos punch de dimanche, contre l'insulteur Liebknecht flétri par Congrès socialiste. Bailleul, Lepers, Vanwaerebèke, Denève, Lefebvre. »

Résultats d'adjudication. — Voici les résultats de l'adjudication qui a eu lieu récemment pour la fourniture des objets nécessaires aux Hospices :

Vin blanc de table à 0,82 cent.; M. Pierre Bernard-Vannieuwenhuysse-Leleux, rue du Grand-Chemin, 47. — Vin blanc de pharmacie à 0,83 cent., à M. Emile Oden à Castillon. Vin rouge de Bordeaux à 0,80 cent. à M. Pierre Bernard Vannieuwenhuysse-Leleux, rue du Grand Chemin, 47, Laine à matelas à 2,75 fr. à M. Dassonville-Leroux à Tourcoing.

Les grèves. — Une nouvelle détente s'est produite, mardi, dans la situation des grèves. Les 15 ouvriers de la filature de cardé de M. Amédée Prouvost, rue de Beaumont, qui étaient encore en grève, ont repris le travail, mardi matin, aux conditions en vigueur avant le conflit. Cette grève avait éclaté le 28 novembre. Elle a donc duré exactement deux semaines. Il ne reste plus maintenant qu'une seule grève, celle des trieurs du peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, qui continue sans incidents.

Un incendie rue de la Chapelle-Carette. — Un incendie très peu violent s'est déclaré, mercredi matin, dans l'habitation de Mme Bulteau-Dutilleul, mercière, rue de la Chapelle-Carette. Vers onze heures et demie, la marchande se trouvait au premier étage, occupée, en compagnie de sa belle-sœur, à donner des soins à un bébé de cinq mois.

En se rendant sur le palier, la belle-sœur de Mme Bulteau fut soudain suffoquée par une épaisse fumée qui s'élevait de la cuisine. Les deux femmes tentèrent de descendre au rez-de-chaussée, mais elles ne purent y parvenir et appelèrent au secours par une des fenêtres de l'étage. Un voisin, M. Quesnoy, dont nous mentionnons volontiers le courage, monta l'escalier à travers la fumée et prit l'enfant dans ses bras. Il redescendit dans la *rue en guidant les deux femmes affolées.*

Pendant ce temps, d'autres voisins s'employaient activement à éteindre le feu, qui consumait des linges déposés sur une corde près de la cuisinière. Ce fut l'affaire de quelques instants. Les dégâts, couverts par l'assurance, sont fort peu importants.

Un enfant mordu par un chien. — Mardi, vers midi, un petit garçon de six ans, Jules Verleyenne, a été mordu par un chien, dont le propriétaire est inconnu. L'enfant a été reconduit aussitôt chez ses parents qui habitent une baraque rue d'Alger. Quant à l'animal, il a pu être abattu. Il sera soumis à l'examen de M. Bottiau, vétérinaire.

Vol de baquets. — La police a arrêté, lundi soir, à six heures, place de la Nation, un journalier, Arthur Dewaes, âgé de 19 ans, demeurant rue de Cartigny, 7, cour Lallemand. Ce jeune homme est inculpé de vol de baquets appartenant à des habitants des rues de Philippeville et de la Vigne. Il a subi un interrogatoire de M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement, qui l'a maintenu en état d'arrestation.

Chiens en fourrière. — Dans la journée d'hier, deux chiens trouvés errants sur la voie publique ont été mis en fourrière et trois procès-verbaux ont été dressés à la charge des propriétaires.

Les accidents du travail. — Un teinturier de l'usine de M. Joseph Ernoult, rue de l'Industrie, soulevait un bac contenant de l'eau chaude, quand par suite d'un faux mouvement il répandit une partie de l'eau chaude qui lui tomba sur les deux pieds. M. le docteur Ishecque a donné les premiers soins à l'ouvrier, Charles Lesne, qui demeure rue Stéphenson et lui a prescrit quinze jours de repos.

— Alfred Grimonprez, rattacheur, âgé de trente-six ans, demeurant rue de Naples, cour Devriendt, s'est blessé au pouce de la main gauche. L'ouvrier, qui est occupé chez Mme veuve Mille et fils, filateurs, rue d'Alger, a été l'objet des soins de M. le docteur Debuchy, qui lui a ordonné un repos de quelques jours.

— Un chauffeur du peignage de l'Union, Charles Vanrœghem, âgé de 47 ans, demeurant au Sapin-Vert, à Wattrelos, a été blessé à la main droite par un rouleau en fer. M. le docteur Ballenghien a examiné l'ouvrier et lui a prescrit vingt jours de repos.

— A la fonderie de M. Dejaegher, rue de Wasquehal, un débardeur, Auguste Van Euffenter, âgé de 36 ans, demeurant rue de Sébastopol, a eu la main droite brûlée par de la fonte en fusion. M. le docteur Lepers a prescrit au blessé vingt jours de repos.

— Une bambrocheuse de la filature de coton de MM. Mulliez frères, rue de l'Ommelet, s'est contusionné l'extrémité du médius de la main gauche. M. le docteur Lepers, qui a examiné la blessée, Françoise Claus, âgée de 42 ans, demeurant rue des Longues-Haies, lui a prescrit quinze jours de repos.

— Marie Debuscher, dévideuse, âgée de 58 ans, demeurant rue du Tilleul, a eu les deux premières phalanges du petit doigt de la main gauche écrasées dans son métier. La blessée, qui est occupée à la Société Industrielle pour la schappe, rue des Soies, a été l'objet des soins de M. le docteur Druesne, qui lui a prescrit un mois de repos.

— Un bâcleur de l'établissement de M. Wibaux-Florin, industriel, rue de la Fosse-aux-Chênes, a eu le medius de la main droite pris entre le taquet et la baguette de son métier, et fortement contusionné. Huit jours de repos ont été prescrits au blessé, Joseph Crespel, âgé de 15 ans, qui habite rue de Meyerbeer, par M. le docteur Dispa.

— Dans l'atelier de serrurerie de M. Georges Liagre, boulevard de Paris, l'un des ouvriers, François Ledoux, demeurant rue Rocroy, a fait une chute dans l'escalier. Un repos de six jours a été prescrit par M. le docteur Butruille.

— Dans la teinturerie de MM. Deltour et Godart, le domestique, Louis Vroment, âgé de 28 ans, demeurant rue Saint-Louis, en mettant une vis au pied de son cheval, a reçu une ruade qui l'a blessé au genou gauche. Une quinzaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Leurèle.

— Chez Mme veuve Gaydet et fils, teinturiers, une soigneuse, Maria Dejaeger, âgée de 18 ans, demeurant rue du Luxembourg, s'est blessée à la main gauche en nettoyant son métier. M. le docteur Lepers a examiné l'ouvrière et lui a prescrit dix jours de repos.

— En nettoyant son métier, l'un des ouvriers de la filature de M. Albert Masurel, rue Jacquart, s'est blessé au pied gauche. M. le docteur Labbe, qui a donné les premiers soins au blessé, Gustave Schollaert, âgé de trente-deux ans, demeurant au pavé de la Marlière, à Wattrelos, lui a prescrit dix jours de repos.

— Henri Hiroux, 15 ans, apprêteur chez MM. Hannart frères, teinturiers-apprêteurs, rue des Champs, a laissé tomber un cylindre sur son pied gauche, lui faisant une grave contusion. Le jeune blessé, qui est domicilié à Estaimpuis, a été admis à l'Hôpital.

L'ALMANACH VERMOT EST PARU! — Ce magnifique volume de *432 pages* contient des centaines de renseignements utiles, de nombreuses histoires, récits et anecdotes, des bons mots, etc., etc.

Chaque page contient plusieurs illustrations par les meilleurs dessinateurs.

L'**Almanach Vermot** est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

Cafés riches : 3 fr. et 2 fr. 50 la liv.
Cie Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

L'hiver comme Pété on peut chercher le repos et les soins intelligents à la maison de famille de l'*Arbre Vert* à Bonsecours-lez-Péruwelz. Le Docteur Voet qui a étudié spécialement l'hydrothérapie, fait lui-même toutes les applications. La maison dont toutes les chambres sont chauffées, offre tout ce que l'on peut désirer au point de vue du confort et de l'agréable 57605

Courez toujours *où court le public ! il ne se trompe pas !*
Allez donc au beurre d'Oostcamp, rue du Bois, 13,
Le kilo 3,80

Wasquehal. — *Une distribution de vêtements.* — Jeudi prochain, à 9 heures du matin, aura lieu, à la Mairie, une distribution de vêtements, consistant en bas, maillots et sabots, pour tous les élèves pauvres fréquentant les écoles soit libres, soit communales de Wasquehal. Voilà un exemple d'équité dont pourraient s'inspirer bon nombre de municipalités sectaires, qui traitent en parias les enfants des écoles libres.

Lannoy. — *Les grèves.* — Les jeunes ouvriers du peignage Parent-Montfort, qui s'étaient mis en grève, lundi matin, ont repris le travail mardi. Parmi les démonteuses de la filature, onze sont encore en grève.

— La circulation des tramways électriques a pu être reprise dans la journée de mardi. La voie a été mise en état progressivement, et dans la soirée les tramways arrivaient jusqu'à la place de Lannoy.

Toufflers. — *Pour les cultivateurs.* — Les cultivateurs sont invités à se présenter à la mairie pour y faire, conformément à la loi, la déclaration de leurs chevaux et mulets avant le 1er janvier prochain.

AVIS IMPORTANT
AUX CAPITALISTES, RENTIERS

Beaucoup de personnes, disposant d'une certaine somme d'argent, sont à la recherche d'un placement avantageux. Celles qui désirent faire bon emploi de leurs fonds peuvent **s'adresser chez M. Emile Desbarbieux,** 46, rue de la Gare, à Roubaix, où *contre la somme de* **cent dix francs,** il leur sera remis **une action** de la Société anonyme de publicité automatique rotative, brevet Schiele, de Paris. Ces titres acquerront, à bref délai, une plus-value, que l'on peut évaluer, d'après des prévisions certaines, à cinquante pour cent.

A fin d'année 1900, le capital donnera un dividende d'au moins vingt pour cent. Annoncer que le titre augmentera de cinquante pour cent d'ici six mois, ce n'est donc pas sortir de la logique ; c'est, au contraire, rester bien au-dessous de ce que l'on peut espérer.

62619d

Aluminium pur. (Voir aux annonces). 57186

Ameublements. — (Voir aux annonces l'avis du « Berceau d'Argent. » 52786

WATTRELOS

Une disparition. — Depuis quelques jours est disparu de son domicile un jeune homme de 22 ans et demi, du nom de Charles Florin. Voici son signalement : taille 1 m. 75, veste et pantalon marrons, veste de dessous noire, chemise rouge et bleue, bottines à lacets. Marque particulière : ce jeune homme porte une cavité assez profonde derrière l'oreille droite.

Les Comités des sections de la Société de Géographie de Roubaix et de Tourcoing, ont décidé de se faire représenter par une délégation aux funérailles du reg